

**ENCORE  
UN NOUVEAU  
LABEL BIO ?!**





Créé en 2012 par INTERBIO Nouvelle-Aquitaine,  
le label Territoire BIO Engagé  
n'est plus vraiment nouveau !



Il rassemble aujourd'hui  
**+ de 340**  
**COMMUNES LABELLISÉES**



## LES CRITÈRES DE LABELLISATION



+ de 15 % de la surface  
agricole est cultivée en bio

OU/ET



+ de 22 % des produits servis  
dans les restaurants collectifs  
sont bio



## ÊTRE LABELLISÉ C'EST :

Affirmer son engagement en faveur d'une agriculture qui protège la biodiversité de la commune, ses habitants et ses agriculteurs

Valoriser le travail de ses équipes de restauration qui proposent une alimentation saine aux convives



Pour la commune c'est un choix politique, celui de soutenir une agriculture locale de qualité, de rémunérer des agriculteurs fiers de leurs produits, de travailler sur un projet alimentaire territorial mais aussi de faire reconnaître notre territoire grâce à l'agrotourisme.

Le label Territoire BIO Engagé est aussi pour la commune, un atout supplémentaire pour attirer de nouvelles familles sur le territoire.

DOMINIQUE SIMONEAU,  
MAIRE DE GENTIOUX-PIGEROLLES (23)



**ENVIE D'EN SAVOIR PLUS  
OU DÉPOSER  
VOTRE CANDIDATURE ?**



**[www.cluster-bio.com/fr/nos-actions/  
animer-sa-marque/  
territoire-bio-engage/](http://www.cluster-bio.com/fr/nos-actions/animer-sa-marque/territoire-bio-engage/)**